

Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le sac de tri :

emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique.
Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

1 C'est un emballage ?
Dans le sac de tri !
Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.

2 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3 Déposez vos emballages en vrac dans le sac.

Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

03.22.27.27.10 - www.cc-authie-maye.fr

#SUIVEZMOI
SUR ECOEMBALLAGES.FR

Authie
Communauté
de Communes
Maye

 **ECO EMBALLAGES**

Maintenant,

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE



À RECYCLER

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES



NOUVEAU

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



À JETER

Poubelle classique / Déchetterie



À RECYCLER

TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES EN CARTON



MEMO-TRI

Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

03.22.27.27.10 - www.cc-authie-maye.fr

#SUIVEZMOI
SUR ECOEMBALLAGES.FR

Authie
Communauté
de Communes
Maye

 **ECO EMBALLAGES**

NOUVEAU

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



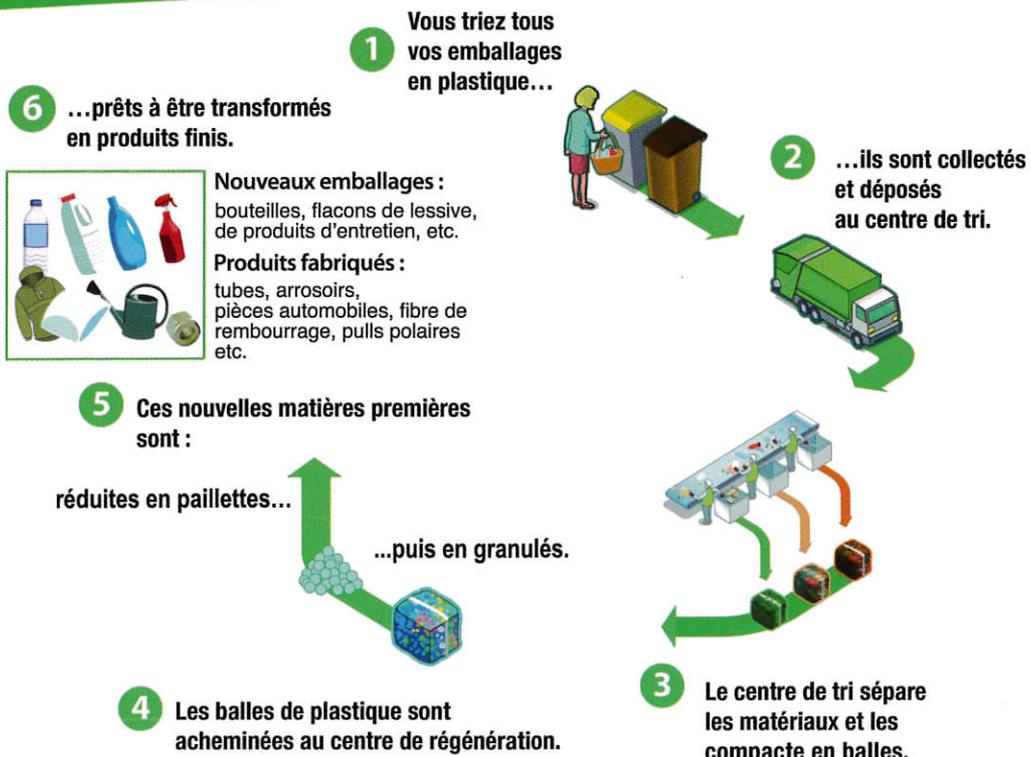
Tous les films



... Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.



Et + d'emballages recyclés, c'est + de matière à réutiliser !



#SUIVEZMOI
SUR ECOEMBALLAGES.FR